

AVIS DE COURSE
Championnat Junior Provincial
20-21 janvier 2024

Épreuve	Slalom Femmes et Hommes
Endroit	Sommet Saint-Sauveur, Québec, Piste 72
Horaires	Remis à la réunion des entraîneurs Heure de départ : 9h30 femmes et hommes 10 min après les filles
Organisation	Équipe de compétition de ski Saint-Sauveur
Sanction	Calendrier des courses SQA 2023-2024
Admissibilité et règlements	Règlements FIS, d'Alpine Canada Alpin et de Ski Québec Alpin seront observés
Inscription	<p>Date limite d'inscription : Jeudi 4 janvier 2024 à 23 :59 HNE (RIS 604.4.1/ Article SQA 2.12.7.5)</p> <p>Les entraîneurs doivent inscrire les athlètes québécois en ligne sur le site de SQA : https://adhesion.skiquebec.qc.ca/entraîneur/login.php</p> <p><u>Frais d'inscription :</u> \$65 par course incluant le billet de remontée et les taxes.</p> <p><u>Le paiement :</u> OPTION 1: Paiement Interac qui doit être complété au plus tard le 19 janvier à 17h00</p> <ul style="list-style-type: none">• Adresse du paiement : ecsss.interac@gmail.com• Réponse à la question de sécurité : stsauveur• Identifier dans le commentaire votre équipe et vos Athlètes <p>OPTION 2: Argent comptant (CAD) ou par chèque d'équipe en dollars canadiens à l'ordre de <i>Équipe de compétition de ski St-Sauveur</i> ; le 20 janvier à 7:45 à 8:30 à la cabane chrono en bas de la piste 72.</p> <p>Les entraîneurs sont tenus de payer pour l'ensemble de leur équipe.</p>
Dossard	Conformément aux règles, chaque équipe devra faire un dépôt \$100 (comptant ou chèque de leur club) pour les dossards lors de leur inscription. Le chèque sera retourné ou détruit le dimanche si tous les dossards sont recueillis
Billet de remontées	Les billets de remontée pour les athlètes et les entraîneurs seront disponibles le 20 janvier à 7:45 à 8:30 à la cabane chrono en bas de la piste 72.

Entraînement Potentiellement le vendredi 19 janvier dans la piste 72. Confirmer avant le 15 janvier au Directeur d'Épreuve si intéressé.

Réclamations et protêts Toutes réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ CAN (RIS 644.4)

Réunion des entraîneurs Vendredi 19 janvier 19h00, Rencontre virtuelle:
Lien de l'appel vidéo : <https://meet.google.com/ybk-kmyd-vkp>
Ou composez le : (CA) +1 437-781-4585 CODE : 777 821 630 7560#

Samedi 20 janvier, environ 60 minutes après la course au chalet des moniteurs (en bas de la piste 72)

Communication et groupe Whatsapp Prières de vous joindre au Groupe WhatsApp: **CJP St-Sauveur**
<https://chat.whatsapp.com/FzBIWGwjiiSG4DTVnJzHfz>
Vous recevrez des informations et des mises à jour en direct pour la course.



Tableau d'affichage Au pied de la piste 72

Remise de prix Les remises de médailles auront lieu 15 minutes après la période de protêt de la 2^{ième} manche au pied de la Piste 72

Hébergement Responsabilité des entraîneurs. <http://www.valleesaintsauveur.com>

Information Nancy Lemieux - nlemieux@equipecompetitionskistsauveur.com
SQA - sqa@skiquebec.qc.ca

Comité de course	<u>Directeur d'épreuve :</u>	Dominic Leblanc
	<u>Délégué technique :</u>	Antoine P. Beaudoin
	<u>Administrateur d'épreuve :</u>	Nancy Lemieux
	<u>Chef de piste :</u>	TBD

Responsabilité

Sommet Mont Saint-Sauveur, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs de l'équipe de compétition de ski St-Sauveur se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.

Notes

Le chalet principal est ouvert aux athlètes et aux entraîneurs à partir de 7:30 chaque matin.

IMPORTANT - Aucun sac ne peut être laissé à l'intérieur du chalet au niveau de la cafétéria, cependant il y a des emplacements pour ranger les sacs au niveau inférieur.
Merci

Bienvenue et bonne chance !

